

## PHARE-Associations, en quelques mots

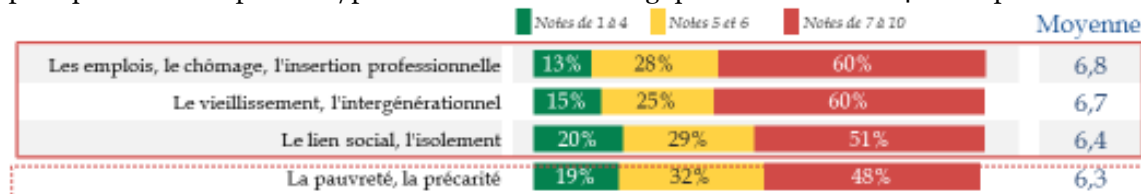
Dans le cadre du programme PHARE, l'**Observatoire des partenariats** a publié l'étude **PHARE-Associations** qui analyse **la perception des responsables d'associations sur les fragilités prioritaires de leur territoire**, ainsi que sur **la capacité des partenariats entre entreprises et structures d'intérêt général à mieux y répondre**.

## Des associations préoccupées par la situation socio-économique

Des associations qui appréhendent les problématiques des citoyens les plus fragiles...

**Interrogés sur les fragilités de leur territoire, les responsables associatifs se soucient en priorité des difficultés qui fragilisent le plus les citoyens** : ainsi arrivent en tête le chômage/l'insertion professionnelle (60%), le vieillissement/l'intergénérationnel (60%) et le lien social (51%).

Les dirigeants associatifs considèrent comme prioritaires ces fragilités qui peuvent affaiblir le citoyen et qui, lorsqu'elles sont cumulées, peuvent l'amener vers des **situations d'exclusion sociale**. C'est pourquoi la pauvreté/précarité arrive logiquement en 4<sup>ème</sup> position (48%).



**Ce trio des fragilités varie selon si l'association emploie ou non des salariés**. Dans le premier cas de figure, elle est davantage sensible aux problématiques de lien social et d'isolement tandis que, dans le second, elle s'attache principalement au vieillissement et à l'intergénérationnel.

D'autres fragilités socio-économiques, telles que la mobilité (5,7), sont également prégnantes. Les considérations d'ordre sociétal (culture, accès au numérique, environnement avec une note de 5,2 chacun) sont perçues comme moins prioritaires.

... et qui souhaitent se mobiliser aux côtés des entreprises sur ces mêmes enjeux

Perçues d'abord comme des acteurs économiques, les entreprises sont appelées par les associations à « créer et développer » sur leur territoire. Les dirigeants associatifs considèrent ainsi que les entreprises doivent agir prioritairement sur **le développement économique (38%)** et **l'emploi (46%)**. Le vieillissement/l'intergénérationnel ainsi que le lien social sont aussi des champs de mobilisation.

**Il existe des spécificités régionales assez marquées**. Si ces champs économiques arrivent en premier pour l'ensemble du territoire métropolitain, les thématiques arrivant en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> positions tendent à varier selon la région (*le lien social en Ile-de-France, le vieillissement et la culture dans le Sud-Est*).

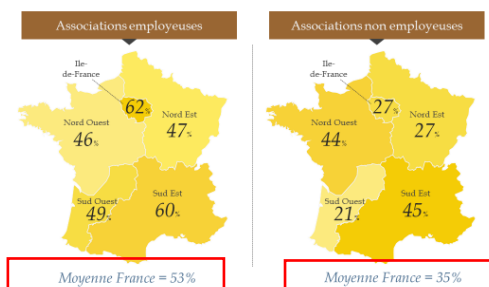
## Des associations engagées dans la dynamique partenariale

Des relations partenariales avec les entreprises qui diffèrent selon le type et l'implantation géographique des associations ...

**38% des associations développent des relations partenariales avec les entreprises**.

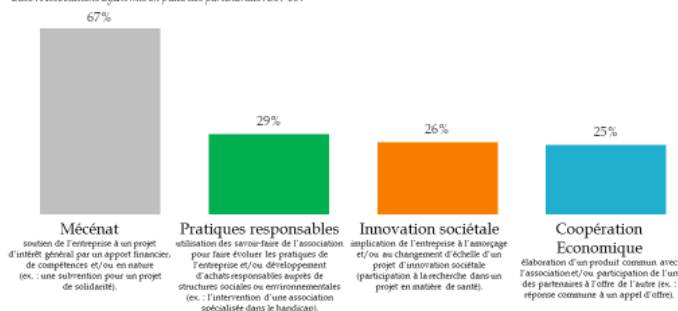
D'une part, **ces taux varient selon si l'association est employeuse**. En effet, 53% des associations employeuses ont des partenariats, avec une forte augmentation en 5 ans (+ 7 points depuis 2011).

D'autre part, **des différences de taux sont notables entre les régions**.



... et qui prennent des modalités d'action diverses et complémentaires

Base : Associations ayant mis en place des partenariats : 267 697



**1,2 millions de partenariats sont noués entre associations et entreprises.** Deux tiers relèvent du **mécénat (67%)** et un tiers affère aux **pratiques responsables (29%)**. **L'innovation sociale (26%)** et la **coopération économique (25%)** sont des modes de partenariats en émergence. Cette

multiplicité de partenariats associations-entreprises s'explique, entre autres, par **la diversité des objectifs** auxquels répondent ces alliances.

**Le soutien de l'entreprise au projet associatif** est l'objectif principal recherché par les associations dans le cadre de ces partenariats.

A noter toutefois que **les associations employeuses recherchent davantage l'effet de levier** que peut avoir l'entreprise sur l'association (facilitateur pour d'autres financements, partenaires, etc.) et **que les grandes associations entendent innover** – dans leur mission, leurs activités, etc. – dans le cadre du partenariat avec l'entreprise.



q14 - Vous avez mis en place des partenariats ou vous souhaitez en développer. Pour chacune des propositions suivantes, diriez-vous qu'elle représente un objectif pour votre association en matière de partenariat ?

Base : Associations ayant mis en place ou prévoyant de mettre en place des partenariats : 476



## Les programmes & les kits destinés au secteur associatif

Dans le cadre de ses travaux sur la co-construction du bien commun, Le RAMEAU a mené différents **programmes de recherche sur le secteur associatif d'intérêt général** qui ont chacun fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à disposition en « open source » de kits pratiques :

- **L'accompagnement stratégique des associations**, qui a donné lieu à la création de l'ADASI (cf. <https://accompagnementdesassociations.wordpress.com/>),
- **Les modèles socio-économiques associatifs** (cf. <https://modeleecoassociatif.wordpress.com/>),
- **L'innovation associative**, qui a donné lieu à la conception et à l'expérimentation du modèle d'investisseur sociétal (<https://investisseursocietal.wordpress.com/>).



Forts des enseignements des expérimentations menées, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et le Ministère en charge de la Vie Associative, **Le RAMEAU et le Mouvement Associatif ont notamment mis en ligne un kit sur les partenariats entre les associations et les entreprises.**

**Consultez le centre de ressources numériques dédié aux partenariats associations-entreprises :**  
<https://partenariatassociationsentreprises.wordpress.com/>



**Le RAMEAU est un laboratoire de recherche dédié aux alliances innovantes au service du bien commun.** Depuis dix ans, il anime des démarches novatrices de co-construction, il produit de la connaissance et il teste des méthodes d'ingénierie qu'il met à disposition de tous en open source.